

COPENHAGUE ET LE SAINT-LAURENT

Québec, le 16 décembre 2009 - Les changements climatiques auront des impacts importants sur le Saint-Laurent. À l'heure de Copenhague, les Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL) rappellent la nécessité de se préparer dès maintenant à faire face à ces impacts. Ils invitent les gouvernements, les villes riveraines, les entreprises maritimes et les usagers du fleuve et de ses rives à mettre en œuvre avec force et diligence les mesures utiles à cet effet.

Pour André Stainier, président des AVSL « il est temps que nous engagions une vaste réflexion sur l'avenir de notre fleuve car ce que nous avons tendance à prendre pour acquis risque fort d'être modifié au cours des prochaines années. En effet, les phénomènes que nous observons déjà (variations de niveaux d'eau et des débits moyens, accentuation des processus d'érosion des berges, perte d'habitats humides, multiplication des espèces exotiques invasives, etc.) préfigurent des bouleversements qui altéreront, peut-être de manière radicale, notre relation au Saint-Laurent. Nous devons plus que jamais le considérer pour ce qu'il est : notre ressource la plus importante et la plus essentielle, d'une richesse sans mesure pour la réalité et la vie collectives du Québec, et ce, dans l'ensemble des domaines : écologique, économique, social, culturel, historique, politique. »

Le fleuve Saint-Laurent est au cœur de la vie de tous les Québécois et Québécoises. Faut-il rappeler que sur les 1 500 km de son parcours vit 70% de la population québécoise, que 43 villes et municipalités représentant quelques 3 millions de personnes y puisent leur eau potable, qu'il est un axe de développement économique puissant reliant le cœur du continent au reste du monde, qu'il est un formidable terrain de jeu et de contemplation mais aussi et peut-être surtout, un écosystème d'une très grande complexité et d'une richesse exceptionnelle fragilisé par des décennies d'activités humaines peu soucieuses de leur empreinte écologique?

« C'est pour ces raisons et pour tant d'autres encore, de rappeler André Stainier, que nous demandons au gouvernement québécois de reconnaître officiellement le fleuve à titre de patrimoine national, comme il s'était engagé à le faire en 2002 dans la Politique nationale de l'eau. Ce statut permettra selon nous, la mise en place d'outils performants, capables de nourrir la dynamique de développement d'une approche globale, intégrée, concertée, éclairée et mobilisatrice de la prise en charge et du recours au Saint-Laurent. Nous devons considérer une nouvelle approche et une nouvelle gouvernance de notre fleuve afin d'en faire bénéficier concrètement le Saint-



Laurent lui-même et l'ensemble des Québécois. L'inaction ou l'approximation ne peuvent plus être de mise ».

C'est pourquoi, en ce moment où nos gouvernements participent à Copenhague à la prise de décisions déterminantes pour l'avenir de la planète et donc aussi pour le Québec et le Saint-Laurent, les Amis de la vallée du Saint-Laurent invitent la population, les élus, les décideurs, les acteurs du milieu maritime, les organismes environnementaux, les établissements d'enseignement, les « amoureux » du fleuve, etc., à manifester leur volonté de voir le gouvernement du Québec mettre en place les dispositions permettant d'assurer l'avenir du Saint-Laurent. Un geste possible en ce sens est, par exemple, de signer une pétition disponible sur le site Internet www.avsl.qc.ca, pétition qui demande au gouvernement de proclamer le Saint-Laurent patrimoine national sans plus attendre et qui sera remise à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, le 22 mars 2010 lors de la Journée mondiale de l'eau.

Le Saint-Laurent a besoin de nous, nous avons besoin du Saint-Laurent. Assurez son avenir et le nôtre en unissant votre voix à celles des Amis de la vallée du Saint-Laurent.

-30-

Pour informations

Alexandre Archer

Directeur de projets

Tél. : 418 522-0006 poste 4021

a.archer@avsl.qc.ca